

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Presse](#) > [Communiqués de presse](#) >

Journée mondiale de lutte contre la méningite : le ministre de la Santé et (...)

Journée mondiale de lutte contre la méningite : le ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins annonce une intensification de la stratégie vaccinale contre les méningocoques

publié le : **24.04.25**

 [Communiqués de presse Yannick Neuder](#) | [Communiqués et dossiers de presse](#) | [Prévention en santé](#) | [Santé](#) | [Santé des populations](#)

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la méningite, Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux Soins, annonce une intensification de la stratégie vaccinale pour mieux protéger les enfants et les jeunes face à une recrudescence des infections invasives à méningocoques.

Selon le [dernier bulletin épidémiologique de Santé publique France publié aujourd'hui](#), en 2024, 616 cas d'infection invasive à méningocoque (IIM) ont été déclarés (+10% par rapport à 2023), soit le nombre annuel de cas le plus élevé depuis 2010, confirmant la recrudescence des infections invasives à méningocoque (IIM) observée depuis 2022. Cette hausse pourrait notamment s'expliquer par une épidémie de grippe particulièrement intense cette saison, favorisant les infections graves. Ce même bulletin indique que 69 décès dus à des infections à méningocoques ont été recensés en 2024.

Une stratégie vaccinale renforcée pour mieux protéger les populations les plus exposées aux méningites

Les infections invasives à méningocoques évoluent très rapidement et nécessitent une prise en charge en urgence. La vaccination est le moyen le plus efficace pour prévenir les infections invasives à méningocoques.

Après un début d'année 2025 marqué par une augmentation particulièrement importante des infections invasives à méningocoques, le ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins, après avoir consulté l'avis de la Haute Autorité de santé, annonce une intensification de la stratégie vaccinale pour mieux protéger les populations les plus exposées aux méningites, avec :

- **L'extension de l'obligation vaccinale ACWY et B pour tous nourrissons jusqu'à l'âge de 2 ans** (y compris ceux ayant déjà été vaccinés contre le méningocoque C) ;
- **Un rattrapage vaccinal ACWY et B recommandé de façon transitoire pour les jeunes enfants**, jusqu'à l'âge de 4 ans révolus (5e anniversaire) ;
- Le renforcement de la vaccination des adolescents et jeunes adultes, avec :
 - ▶ Le déploiement de la vaccination des adolescents de 11 à 14 ans contre ACWY, notamment dans le cadre de la campagne nationale de vaccination au collège qui sera lancée à la rentrée scolaire 2025, combinée à celle contre les papillomavirus ;
 - ▶ La mise en place d'un rattrapage pour la vaccination contre les méningocoques ACWY et B **pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans**, par les professionnels de ville (médecins, pharmaciens, sage-femmes et infirmiers).

Objectifs : informer, vacciner, protéger

Cette évolution vise à **protéger les tranches d'âge les plus à risque et répondre à la recrudescence des infections invasives à méningocoques**, responsables de formes particulièrement sévères de la maladie.



Une **campagne de sensibilisation** sera déployée dès les prochaines semaines, à destination des familles, des professionnels de santé et des jeunes, pour accompagner la mise en œuvre de cette stratégie vaccinale renforcée.

Prochaines étapes

- ▶ Mise en œuvre du **rattrapage vaccinal ACWY et B pour les enfants de 2 ans et plus et pour les jeunes adultes de 15 à 24 ans** par les professionnels de ville (médecins, pharmaciens, sage-femmes et infirmiers).
- ▶ **Suivi rapproché de la situation épidémiologique** et adaptation continue de la stratégie en lien avec les autorités scientifiques.

« Le renforcement de notre stratégie vaccinale contre les méningocoques est une priorité pour protéger la santé de tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables. En élargissant l'accès aux vaccins et en sensibilisant davantage la population, nous faisons un pas décisif dans la lutte contre cette maladie dévastatrice. Ensemble, nous pouvons sauver des vies et garantir un avenir plus sûr pour nos enfants et nos jeunes. »

Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins.

Contact presse :

Cabinet Yannick Neuder : sec.presse.sas@sante.gouv.fr